

Faune Genève

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE FAUNE GENÈVE DU 22 AVRIL 2016

Présents : Bertrand von Arx, BVA (DGNP), Mickaël Blanc, MB (MHN, entomologiste), Claude Bouscaillou, CLB (gastéropodes), Giulio Cuccodoro GC (MHN, entomologiste), Gottlieb Dandliker, GDA (DGNP), François Dunant FD (mustélidés), Jacques Gilliéron, JG (mammifères), Kevin Gurcel, KGU (entomologiste), David Leclerc, DLE (entomologiste), Cédric Pochelon, CPO (GOBG), Céline Rochet, CRO (CCO-GE), Manuel Ruedi, MRU (MHN), Cyril Schönbächler, CSC (pour Biolovision), Jacques Thiébaud, JTH (KARCH-GE, amphibiens), Gaëtan Delaloye, GDE (pour Biolovision), Lucien Guignet LG (KARCH-GE, reptiles).

Excusés : Joëlle Massy, JMA (DGNP), Stefano Pozzi, ST (araignées) et Claude Fischer, CFI (HEPIA).

ORDRE DU JOUR

1. Assemblée constitutive de l'association Faune Genève

- Présentation et validation des statuts de Faune Genève.

2. Élection du comité

3. News, questions et divers

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION FAUNE GENÈVE

La réunion est présidée par MB et GDA.

La première étape consiste à choisir le nom de l'association et la façon dont celui-ci doit être écrit. Le vote se fait à main levée et le choix retenu est : « Faune Genève ».

MB et GDA présentent aux membres du comité présents les statuts provisoires de Faune Genève pour modifications et validations. Après discussions et modifications, les statuts de Faune Genève sont acceptés par l'ensemble des membres encore présents. La version finale des statuts (jointe à ce PV) sera envoyée à l'ensemble des membres. Le principe ayant été validé en amont par la direction du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève, il est convenu que le siège et le bureau de l'association se situent au MHN, 1 route de Malagnou, 1208 Genève.

2. ÉLECTION DU COMITÉ

Après acceptation des statuts lors de cette séance, GDA demande si des personnes souhaiteraient rejoindre le comité en tant que président-e-s, trésorier-e-s et secrétaire. MR précise qu'il serait judicieux d'avoir également un vice-président pour seconder le président lors d'événements, réunions ou manifestations se tenant aux mêmes dates.

Plusieurs membres ayant déjà plusieurs casquettes institutionnelles ou dans d'autres associations, GDA demande à MB s'il veut bien prendre la présidence de Faune Genève. MB

demande l'avis des membres, sachant qu'il souhaite avant tout conserver son poste de pilote de faunegeneve.ch, poste mandaté et partiellement rémunéré. JT comprend ce point de vue et émet des réserves sur les « doubles casquettes » au sein des associations. MR, GC et GDA expliquent

PV AG constitutive Faune Genève Page - 1 - 18 Mai 2016

que la plupart des membres présents multiplient déjà le cumul des responsabilités au sein d'autres associations et qu'il est difficile de faire autrement dans ce type de petites « structures ». CS donne pour exemple le fonctionnement du CCO-Genève. Le principe est donc accepté et MB accepte de prendre la présidence du comité, CR le poste de trésorière et CS celui de secrétaire. Ces derniers sont également nommés vice-présidents de l'association. Le président, la trésorière et le secrétaire sont élus à main levée. Les statuts sont signés et MB et CR proposent d'ouvrir le compte de l'association à La Poste dès le lundi suivant. En plus du président, de la trésorière et du secrétaire, les membres suivants sont élus au comité : Claude Bouscaillou, Giulio Cuccodoro, François Dunant, Jacques Gilliéron, Kevin Gurcel, David Leclerc, Cédric Pochelon, Jacques Thiébaud et Lucien Guignet.

Sont hôtes invités de l'association les personnes suivantes : Gottlieb Dändliker et Bertrand von Arx en tant que représentants de la DGAN, Manuel Ruedi en tant que représentant du MHNG, Gaëtan Delaloye en tant que gestionnaire du site www.faunegeneve.ch.

3. NEWS, QUESTIONS ET DIVERS

Étant initialement inclus dans les statuts, les cahiers des charges du pilote, des vérificateurs/animateurs doivent être compilés sur un nouveau document puis validés.

La convention liant le Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève (MHNG) et la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) concernant les publications Faune Genève devra être finalisée avant la fin de l'année afin de pouvoir bénéficier au plus vite des engagements financiers prévus par les 2 institutions.

GDA se pose la question du montant des cotisations de Faune Genève et propose un montant de 20CHF à l'année, ce qui correspond plus ou moins au montant des cotisations annuelles des autres associations genevoises. Cette proposition est adoptée par l'ensemble des membres présents.

Il est prévu que l'association anime un stand aux Doves (Bois de Versoix - GE) lors de l'évènement organisé par la DGAN pour la Fête de la Nature et qu'elle annonce officiellement sa constitution. Des animations autour de la saisie d'observations via l'application Naturalist, la présentation des divers buts et activités futures de Faune Genève, ainsi que l'Atlas des chauves-souris sont d'ores et déjà prévus. Le comité se coordonnera avec la DGAN pour faire parler du site internet dans le communiqué de presse de l'Etat.

Le Logo de l'association et l'animation de la page d'accueil du site www.faunegeneve.ch, ainsi que le passage de la version beta à la version 1.0. doivent être fait avant la fin du mois de mai.

GDE nous propose le mois de septembre comme date buttoir pour la mise en place du masque Chiro-pro sur faunegeneve.ch.